

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire : 2016 - 2017

Trimestre scolaire concerné : 1er trimestre

Date du Conseil d'école : 10/11/2016

sous la présidence de : M. Bernard BRIS, Directeur

Lieu du Conseil d'école : Ecole élémentaire de Laguenne

Membres présents : M. CHASSAGNARD Roger, *Maire de Laguenne*
Mme EYROLLES Nicole, *Adjointe chargée des affaires scolaires.*

M. BRIS Bernard, Mme FOSSE Patricia, M. Maxime TEYSSIER
Enseignants.

M. CALS Nicolas, Mme FORCE Patricia, Mme LABARTHE Chrystelle,
Mme TRASSOUDAIN Corinne,

Représentants des Parents d'élèves

Membres excusés : M. Eric SAUVEZIE, Inspecteur de l'Education Nationale. Mme DOUARD Catherine, Mme HILAIRE-NEYRAT Marielle (*Enseignants*)

Mme BONNARET Laurence, M. PIQUEMAL Cyril (*Représentants des Parents d'élèves*)
Mme POUGET Nicole, *DDEN.*

Date de l'envoi des convocations et de l'ordre du jour : 03/11/2016

- Ordre du jour :**
- I) Election des représentants des parents d'élèves
 - Elections
 - Fonctionnement du Conseil d'école
 - II) Vie de l'école
 - Structure et effectif actuel.
 - Climat scolaire : plan Vigipirate.
 - Activités pédagogiques du 1er trimestre
 - Coopérative scolaire.
 - Equipement de l'école.
 - III) Questions diverses

La séance : La séance est ouverte à 18H00.

Mme Corinne TRASSOUDAIN est nommée secrétaire de séance.

D) Election des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

1. Les élections

- **Lundi 26 Septembre**, à 18h00 : réunion du bureau des élections pour :
 - préciser les modalités d'organisation de cette élection.
 - Evoquer l'ordre des candidatures (titulaires/ suppléants)
 - Préparer le matériel de vote. (*Vifs remerciements aux parents d'élèves pour leur aide précieuse dans la réalisation de ces opérations fastidieuses*)
- L'élection a eu lieu le **vendredi 7 octobre** : dépouillement du scrutin en présence de M. CALS, M. PIQUEMAL, Mme TRASSOUDAINÉ à partir de 18h00.
- Résultat du scrutin : sont élus,

Titulaires : M. CALS Nicolas Mme FORCE Patricia Mme LABARTHE Chrystelle M. PIQUEMAL Cyril Mme TRASSOUDAINÉ Corinne	Suppléants : Mme BONNARET Laurence
Nombre d'électeurs inscrits : 173 Nombre de votants : 124 Bulletins blancs et nuls : 18 Suffrages exprimés : 106 Taux de participation : 71.68 %	

2. Le fonctionnement du Conseil d'école

Le rôle, la composition et le mode de fonctionnement du Conseil d'école sont rappelés par le Directeur. (Les textes réglementaires correspondants sont publiés sur le site de l'école.)

Celui-ci insiste particulièrement sur la communication de la date des réunions et du P.V (pour les parents non élus : site internet, information dans le carnet de liaison) et sur l'utilisation du coupon permettant aux parents élus de demander l'inscription d'une question (de manière nominative) à la section « questions diverses » de l'ordre du jour.

II) Vie de l'école.

1. Structure et effectif actuel de l'école :

Patricia FOSSE	Marielle HILAIRE-NEYRAT	Catherine DOUARD	Christophe BOUSSIGNAC	Bernard BRIS	
CP	CE1	CE2	CM1	CM1/CM2	TOTAL
20	22	23	22	21	108

Observations :

→ C'est à ce moment de l'année que s'engagent les prévisions pour la rentrée prochaine. Éléments dont nous disposons : 14 départs en sixième, 24 arrivées en CP. Le solde serait donc positif (118 élèves attendus).
A l'élémentaire, 55 enfants vivent sur la commune de Laguenne sur les 108 inscrits.

Les élèves sont issus de 18 communes différentes. (Certaines sans école, d'autres avec école)
Cette statistique a été faite en prenant en compte la résidence habituelle de l'enfant, communiquée sur les fiches de renseignements.

2. Climat scolaire.

→ L'année scolaire semble avoir démarré sur de bonnes bases : relations satisfaisantes entre les enfants, pas de conflits majeurs. Relations sereines entre parents et enseignants.

- **Le plan Vigipirate** est en vigueur depuis plusieurs années. Régulièrement, l'Inspection Académique rappelle aux Directeurs d'école quelles sont les mesures à adopter, en concertation avec les municipalités.

M. BRIS rappelle l'ensemble des mesures qui ont été transmises depuis le début de l'année scolaire et insiste sur **le guide des parents d'élèves** (il est publié sur le site de l'école) :

- **Affichage des consignes** aux entrées de l'école (à l'intention des parents).
- **Vigilance accrue** de la part de tous les adultes (enseignants, parents).
- **Présence d'un adulte** à l'accueil, si possible.
- **Les voyages scolaires sont autorisés** sous réserve d'être validés par l'autorité académique.
- **Les sorties scolaires occasionnelles** sont autorisées sans demande préalable.
- **Toute manifestation autorisée par la préfecture** est accessible aux scolaires.
- Les plans particuliers de mise en sûreté (**PPMS**) sont actualisés.

(Le PPMS concerne principalement les accidents majeurs d'origine naturelle, mais il est désormais adapté aux situations d'urgence particulière.)

- Trois exercices seront organisés dans l'année, dont un portant sur une situation **d'attentat-intrusion**.

→ *Celui-ci a été organisé le 12/10/2016 : le compte rendu est examiné. Simulation d'intrusion violente par la passerelle, déclenchement de l'alarme, confinement de tous les élèves en 2 minutes, verrouillage des accès, enfants au sol, silence...*

→ *La discussion fait apparaître la complexité de la mise en place de mesures « standardisées » et le problème du choix du système d'alarme et de son déclenchement. (Il devrait y avoir 3 systèmes différents dans l'école).*

→ **Ces mesures resteront en vigueur jusqu'à nouvel ordre.**

→ Concernant les mesures de sécurité prises, M. le Maire intervient pour rappeler la mise en place de serrures sur les portails d'accès à l'établissement.

Leur fermeture est effective de 8h35 à 11h30, puis de 13h35 à 16h30, ainsi que les soirs et le weekend. (Moins de dégradations constatées)

→ **Il est déploré que certains parents d'élèves aient demandé à leurs enfants d'escalader les grilles pour gagner du temps avant l'ouverture.**

3. Les réunions de rentrée

Mardi 24 septembre : Elles ont été peu fréquentées dans certaines classes (CP : 11 familles sur 20, CE1 : 2 sur 23, CE2 : 4 sur 23, CM1 : CM1/ CM2 : 11 sur 21).

- Les enseignants sont donc un peu déçus face à cette faible participation.
- La discussion ne permet pas de dégager de pistes relatives à des modalités d'organisation différentes pour permettre aux parents de participer plus facilement.

4.

Les activités pédagogiques du 1^{er} trimestre.

- **Mardi 6 septembre**: Participation à la fête du sport organisée par TULLE Agglo au stade A. Cueille. Chaque élève de Cycle 3 a participé à trois ateliers : accrobranche, badminton, tir à l'arc pour les CE2, escrime, handball et rugby pour les CM1.

→ (frais de transport pris en charge par Tulle Agglo)

- **Vendredi 7 Octobre:** La classe de CM1/CM2 a participé à la rencontre « jeux traditionnels », au Chambon, avec les écoles de Sainte-Fortunade et Ladignac. Trajet aller/retour à pied sans aucun problème.
- **le vendredi 14 octobre :** La randonnée pédestre prévue à Saint-Paul a été annulée en raison du mauvais temps. Elle a été repoussée au jeudi 10 novembre et à nouveau annulée pour les mêmes raisons.
- **Tous les jeudis de 15h30 à 16h30 :** la proposition de M. L'Inspecteur et de Mme MIALET-BERGE (professeur d'Allemand du Collège Victor Hugo) de mettre en place sur ce créneau habituellement consacré aux activités périscolaires **un atelier d'initiation à l'allemand** pour les CM1 et CM2 volontaires a retenu notre attention. Les parents ont répondu favorablement et massivement. Aussi, nous avons choisi la répartition suivante :
 - *Période 2 : Classe de M. BOUSSIGNAC*
 - *Période 3 : classe de M. BRIS*
 - *Période 4 : intervention sur le temps scolaire pour les CM2.*
 - *Il va de soi, selon la convention signée par les parents, que les enfants sont placés sous la responsabilité de l'Education Nationale de 15h00 à 16h30.*

Les parents d'élèves, satisfaits par la mise en place de cette activité et par la fréquentation importante ouvrent un débat concernant les activités périscolaires. Ils souhaiteraient que des activités plus intéressantes soient proposées (jeux de société éventuellement en cas de mauvais temps, et qu'il soit projeté des films moins souvent).

- *M. le Maire et Mme EYROLLES expliquent qu'ils ont dû faire face à des absences imprévues, que les remplacements seraient coûteux, qu'un planning d'activités a été défini et qu'ils s'assureront de sa mise en place stricte.*
- *Ils précisent également que des projections sont effectivement prévues la dernière semaine de chaque période (ce qui sera mentionné à l'avenir sur le planning distribué pour l'information des parents).*

Activités à venir :

- **Vendredi 25 Novembre :** cross de secteur au Chambon. Il concernera les classes de CM1 et CM2. Les enfants tour à tour observateur ou coureur devront courir 12 ou 15 minutes en fonction des performances qu'ils auront établies au cours des semaines précédentes en classe. Les enfants les mieux classés pourront participer au cross départemental qui aura lieu à Brive le mercredi 7 décembre, place de la Guierle, à Brive.
- **Mercredi 30 Novembre :** Spectacle au théâtre de TULLE : « Cargo », par Carole VERGNE.
« Deux voyageurs – Sol et Persil – arrivés par une brèche, atterrissent à leur grande surprise dans une contrée inconnue. »
 - *Frais de transport et entrées pris en charge par TULLE AGGLO.*
- **Judi 1^{er} décembre :** Participation de la classe de CM2 au projet « Ecole et cinéma ». Projection au cinéma de Tulle de «La petite vendeuse de soleil ». Ce film raconte l'histoire d'une jeune fille sénégalaise handicapée qui cherche à sortir de la mendicité. C'est une belle histoire d'amitié et de persévérance. Il est en wolof sous titré en français.
 - *M. BRIS rappelle que l'objectif de ce projet est de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma. Les*

élèves commencent ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, une initiation au cinéma.

Le film suivant sera : » *L'homme de Rio* », de Philippe de Broca (Avec Jean-paul Belmondo), il sera présenté dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, ce qui donnera comme l'an passé l'occasion de travailler avec une classe de sixième pendant plusieurs séances.

Le dernier film proposé sera « *E.T, l'extra-terrestre* », qui est désormais devenu un classique.

→ **Financement : entrée et transport : coopérative scolaire.**

- **1^{er} décembre et mercredi 7 décembre :** activités lutte (jeux d'opposition) au dojo de Tulle pour les élèves de CP, CE1er CE2.

- **Vendredi 16 Décembre :** Noël des enfants.

→ *Participation du Père Noël qui viendra remettre aux enfants le livre choisi par les enseignants et offert par la Municipalité.*

→ *Projection à la salle des fêtes d'un film emprunté à la BCD. (La salle des fêtes est désormais équipée pour la vidéo projection)*

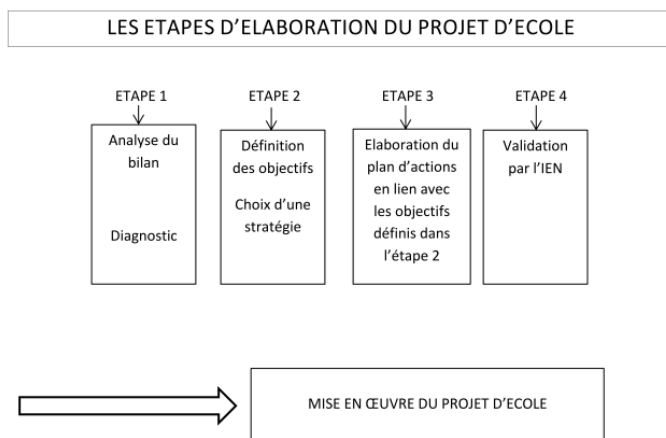
→ *Goûter à la cantine, offert par la municipalité.*

- **Janvier/février :** cycle de 6 séances d'escrime animées par un cadre de la fédération pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

→ Le financement (500,00 €) sera pris en charge par **la coopérative scolaire.**

5. Le projet d'école.

Dans un premier temps, M. BRIS rappelle ce qu'est un projet d'école et sur quelle base il est rédigé.



Ensuite, il présente et commente le projet d'école 2016 / 2019. Deux axes de travail ont été retenus :

→ **Axe 1 : améliorer la compréhension de la lecture et l'expression orale.**

→ **Axe 2 : prendre en compte les élèves à besoins particuliers.**

Ces deux objectifs prioritaires sont complétés par l'établissement d'un Parcours artistique et culturel, d'un Parcours numérique et d'un Parcours citoyen.

6. Bilan de la coopérative scolaire.

L'exercice financier 2015/2016 a été clôturé le 31 août, les comptes ont été vérifiés par un enseignant non mandataire et deux représentants des parents d'élèves (M. PIQUEMAL et Mme TRASSOUDAIN) puis transmis à l'OCCE. Ils viennent d'être validés.

→ Le bilan simplifié au 31 août 2016 est le suivant :

Charges		Produits	
Achats de produits pour cession	2 316.10	Ventes pour cession	3 216.38
Activités éducatives	5 788.50	Activités éducatives	0.00
Cotisations OCCE	199.80	Subventions	0.00
Assurances	27.75	Subvention d'association	0.00
Charges courantes	1 121.85	Produits courants	512.94
Charges exceptionnelles	578.28	Part.volontaire des familles	4 01.00
Achats de biens	59.99	Produits exceptionnels	111.87
TOTAL	10 092,27	TOTAL	7 860,19
Résultat : - 2 232.08 €			
Actif		passif	
Banque	3 641.16	Report 2015	5 873.24
Caisse	0,00	Résultat 2015/2016	- 2 232.08
3 641.16		3 641.16	

- Il est à noter que contrairement aux années précédentes, le bénéfice de la fête de l'école n'a pas été encaissé par la coopérative scolaire (sur l'exercice 2015/2016) et que la vente de tabliers personnalisés n'a pas apporté le bénéfice escompté.
- Au cours d'une réunion du bureau de l'association « Les gamins d'abord », le président M .PIQUEMEAL a remis à l'école un chèque de 1 885.00 €. Cela équilibre le budget et le ramène à une valeur « habituelle ».
- La soirée tartiflette organisée récemment a réuni 90 personnes. Ce moment a été très agréable et le bilan financier est positif.

7. Equipement et projets d'équipement de l'école.

En premier lieu, les membres du Conseil d'Ecole tiennent à remercier la municipalité pour la réalisation du parking côté rue des armuriers qui résout le problème du stationnement souvent évoqué lors des réunions.

- L'espace arrière de l'école (parking + espace parents équipé de bancs et d'une poubelle) est fonctionnel et agréable.
- *M. le Maire rappelle L'historique de l'aménagement de ce parking et précise que les plots en béton qui ont été disposés de part et d'autre sont destinés à protéger la circulation des piétons (parents et enfants en l'occurrence) lors des mouvements de véhicules à la sortie des classes. Une signalisation sera bientôt mise en place.*
- Côté face avant, le récent élagage des arbres et le remplacement de planches usagées constituant les bancs ont rendu l'espace accueil plus accueillant.

Les enseignants souhaiteraient que leur travail concernant la propreté de la cour de récréation soit facilité par la mise en place de poubelles fixes.

- *Pris en note par M. le Maire.*

En référence au volet numérique du Projet d'Ecole, M. BRIS évoque les difficultés liées à la connexion internet très instable, le souhait de l'équipe enseignante de poursuivre l'équipement en tableau numérique des classes, et la nécessité de les raccorder à internet. Il ajoute que les activités sur les technologies de communication ne peuvent être conduites à l'aide du matériel qui a maintenant vieilli et qu'il conviendra, à terme, de se pencher sur l'acquisition et l'utilisation des tablettes numériques.

- *M. le Maire prend note et précise que l'installation de la fibre optique est prévue pour le premier trimestre 2017.*

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance
Corinne TRASSOUDAINÉ

Le Directeur
Bernard BRIS